

9h00 Ouverture du colloque

Jacques MESTRE, professeur, directeur du Centre de droit économique de l'Université Paul Cézanne

Eleanor CASHIN RITAINE, professeur, directrice de l'Institut suisse de droit comparé

Andrea BONOMI, professeur, directeur du Centre de droit comparé, de droit européen et de législations étrangères de l'Université de Lausanne

LA PHASE PRECONTRACTUELLE

9h45 *Les contrats préparatoires du point de vue suisse*

Edgar PHILIPPIN, professeur remplaçant à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne

10h15 *Les lettres d'intention dans les droits scandinaves*

Elisabeth MEURLING, collaboratrice scientifique à l'Institut suisse de droit comparé

10h45 Pause café

LE CONTRAT ET SA FORCE OBLIGATOIRE

11h00 *La processualisation du contrat au service de sa force obligatoire*

Laura WEILLER, maître de conférences à la Faculté de droit de l'Université Paul Cézanne

11h30 *Les principaux risques d'invalidité des clauses contractuelles*

Laure MERLAND, maître de conférences, et Jacques MESTRE, professeur à la Faculté de droit de l'Université Paul Cézanne

12h00 Visite de l'Institut suisse de droit comparé et présentation de ses activités

12h45-14h00 Déjeuner

DE QUELQUES TYPES CONTRACTUELS

14h00 *Les clauses de confidentialité dans les relations de travail*

Didier PORACCHIA, professeur à la Faculté de droit de l'Université Paul Cézanne

14h30 *Les contrats internationaux de transfert de footballeurs, entre droit commun et lex sportiva*

Fabrice RIZZO et Jean-Michel MARMAYOU, maîtres de conférences à la Faculté de droit de l'Université Paul Cézanne

15h00 *L'accord de Joint Venture*

Alain THÉVENAZ, professeur remplaçant à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne

15h30 Pause café

LES CLAUSES DE RESOLUTION DES LITIGES

15h45 *Les travaux du Groupe de Travail Contrats internationaux sur les «Clauses de résolution des litiges»*

Philippe De LY, professeur à l'Université Erasme de Rotterdam, président du Groupe de Travail Contrats Internationaux

16h15 *L'étendue de la liberté de choix de la loi applicable : règles internationalement supplétives et règles internationalement disponibles*

Gian Paolo ROMANO, collaborateur scientifique de l'Institut suisse de droit comparé

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES DE COLLABORATION

Renseignements et inscription

Centre de droit comparé, de droit européen
et de législations étrangères

L'Internef, CH-1015 Lausanne

Tel. : +41-(0)21-692 27 80 / Fax : +41-(0)21-692 27 85

Courriel : brigitte.coendoz@unil.ch



Centre de Droit Economique



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

UNIL | Université de Lausanne
Centre de droit comparé, de droit européen
et de législations étrangères

L'inscription au colloque est gratuite.

La participation au déjeuner à l'ISDC est possible, sur inscription préalable, pour les personnes non membres des instituts organisateurs, au prix de CHF 50.-- (payable sur place).

Le nombre de places étant limité, il est indispensable de s'inscrire préalablement par mail auprès de Mme Brigitte Coendoz, secrétariat du CDCE (adresse électronique ci-dessus).

Regards comparatistes sur le phénomène contractuel

Vendredi 28 septembre 2007
(9h00 – 17h00)

à l'Institut suisse de droit comparé